



Genève, le 28 avril 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire (DT) et du syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses Affluents (SM3A)

Inauguration des travaux de renaturation et sécurisation contre les crues du Foron du Chablais Genevois

Lancés en 2019, les travaux de renaturation et sécurisation contre les crues du Foron du Chablais Genevois sont terminés. Résultats d'une fructueuse coopération transfrontalière, ils ont été inaugurés par le département du territoire (DT) et le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) lors d'une cérémonie à Ville-la-Grand, en France, ce jeudi 28 avril 2022. La rivière est désormais plus sûre pour les riverains, ses berges, plus favorables à la biodiversité.

Devenus impératifs tant pour la sécurité des zones résidentielles que pour la faune et la flore, les travaux de renaturation du Foron du Chablais Genevois ont duré trois ans. L'inauguration d'un nouveau tronçon renaturé d'environ 3km s'est tenue dans la matinée du 28 avril en présence de M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, Mme Nadine Jaquier, maire de Ville-la-Grand, M. Laurent Roy, directeur général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, M. Bruno Forel, président du SM3A, Mme Virginie Duby-Muller, Conseillère départementale du canton de Saint-Julien-en-Genevois.

Une sécurité de personnes accrue

Le Canton de Genève et le SM3A viennent d'achever un projet de protection centennale des biens et des personnes contre les crues du Foron et les inondations en zone urbaine. Les nouveaux aménagements lui donnent en effet du gabarit pour éviter tout débordement en zone construite. Les talus sont à présent modifiés, le sommet des berges, reculés et les pentes, adoucies. Pour les crues régulières du cours d'eau, la restauration a créé des risbermes (des espaces aménagés) inondables, sur ces mêmes talus. L'ensemble des riverains du Foron, tant côté suisse que français sont désormais protégés contre une crue jusqu'à occurrence centennale, de même que les infrastructures environnantes.

Une qualité biologique optimale

La réalisation de nouveaux milieux naturels entre Puplinge, Ambilly et Ville-la-Grand redonnent à la rivière une qualité biologique optimale et favorise le développement de la biodiversité. Des bras morts et des berges repensées offrent davantage d'espace pour les animaux terrestres, les poissons et autres martins-pêcheurs, la flore aquatique peut ainsi se diversifier. Avec ses arbres remarquables préservés, l'espace renaturé forme désormais un magnifique corridor biologique, propice au déplacement de la faune ainsi qu'à la promenade. La rivière revitalisée sur un tronçon de 3km, complète les secteurs précédemment renaturés

sur 2km du parc d'Amilly et de la Martinière, sont des itinéraires tout trouvés, pour se rendre aux centres de Ville-la-Grand et d'Ambilly depuis la voie verte transfrontalière. L'excursion peut même mener les plus curieux jusqu'au lac de Machilly en remontant le Foron sur 10 km.

Une fructueuse coopération transfrontalière

Le chantier de la renaturation et sécurisation des crues du Foron du Chablais Genevois a pu être lancé grâce à une coopération transfrontalière entre le SM3A et le canton, ainsi que les communes de Puplinge, Ambilly et Ville-la-Grand dans le cadre d'une démarche intégrée de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI), que le SM3A exerce depuis 2017 sur tout le bassin versant de l'Arve. Il résulte en outre d'un processus de concertation avec les propriétaires riverains et les associations locales.

Le montant des travaux en rivière s'élève à 6 402 956 CHF (6 230 000€ HT) et sont financièrement soutenus pour moitié entre les deux pays. La partie française est soutenue par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre du contrat global de l'Arve, par le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de sa politique des Espaces Naturels Sensibles, le reste à charge est solidairement supporté par tous les habitants du bassin versant de l'Arve via la taxe GEMAPI. La partie suisse est soutenue par l'Etat de Genève et la Confédération.

Long de 20km, le Foron du Chablais Genevois prend sa source sur les flancs du massif des Voirons en Haute-Savoie et se jette dans l'Arve à Thônex/Gaillard. La rivière fait office de frontière naturelle franco-suisse au niveau des communes de Gaillard, Ambilly et Ville-la-Grand pour la France et Puplinge et Thônex pour la Suisse.

Pour toute information complémentaire:

- *Mme Amalia Carreira, chargée de communication, SM3A, acarreira@sm3a.com, T. +33 6 78 54 99 78;*
- *Mme Mélanie Barber, chargée de mission, SM3A, mbarber@sm3a.com, T. +33 6 70 84 13 51;*
- *M. Francis Delavy, chargé de projets, Office cantonal de l'Eau (OCEau), francis.delavy@etat.ge.ch, T. +41 22 546 74 52.*

Pour l'actualité en lien avec les thématiques environnementales, suivez les réseaux sociaux GE-Environnement: Instagram Facebook et Youtube